



Règles de l'art

Règles de l'art

RDA-FR-2020

Déscription

Conforme aux exigences EASA UE 1321/2014, EN 9100 V2016 et UE 139/2014 ADR dernières versions.

DUREE:

2 heures

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public PART 21, Part M, Part 145, désirant approfondir ses connaissances et / ou compléter son processus d'intégration dans l'entreprise notamment pour les personnels récemment embauchés.

OBJECTIFS

- Être en mesure d'appliquer les connaissances nécessaires au savoir, savoir-être et savoir-faire des métiers de l'aéronautique.
- Apporte au stagiaire une culture aéronautique globale ainsi que les responsabilités de chacun en matière de travail et de décision par rapport à la sécurité des vols.
- Encourager une attitude positive sur toutes les démarches de la sécurité

PROGRAMME

Le professionnalisme

Les règles de l'art

- L'éthique
- Prendre connaissance du travail
- Réflexion/analyse du travail
- Sécurisation de la zone de travail
- Préparation et Aménagement du poste de travail
- Montage/Usinage, Dépose/Repose d'éléments
- Contrôle dimensionnel
- Contrôle et réglage
- Contrôle final
- Fin du travail

Violations et conséquences

Constats et réglementations

Conditions d'examen

QCM

Certification

Une attestation est délivrée à la fin de la formation